

ASSEMBLÉE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 19 AOÛT 2013

Une assemblée régulière du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève est tenue le 19 août 2013, au point de service de L'Île-Bizard, 350, montée de l'Église à L'Île-Bizard.

Sont présents à cette assemblée, monsieur François Robert, conseiller d'arrondissement et président du comité, messieurs Marcel Boileau, Glenn Ikin, Guy Perron, Jean-Guy Charbonneau, Eric Wessely et Jacques Legault, membres du comité.

Sont également présents, et monsieur Stéphane Bernaquez, chef de division aménagement urbain et sécurité publique et Sophie Cournoyer, agent technique en urbanisme et secrétaire du comité.

L'assemblée est ouverte à 21h00.

1) **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Eric Wessely,
appuyé par Glenn Ikin

QUE l'ordre du jour soit accepté en retirant l'item 3.5 pour le 1687, chemin du Bord-du-Lac et que l'item «Varia» demeure ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2) **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 16 JUILLET 2013**

Procès-verbal de l'assemblée régulière du 16 juillet 2013

Il est proposé par Jacques Legault,
appuyé par Jean-Guy Charbonneau

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 16 juillet 2013 soit adopté tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3) **P.I.I.A. (secteur de L'Île-Bizard)**

3.1 392, rue Pierre-Boileau – Rénovations extérieures

Madame Cournoyer explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par Marcel Boileau,
appuyé par Jacques Legault

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour les rénovations extérieures, plus précisément le changement des fenêtres en façade, d'une résidence au 392, rue Pierre-Boileau, selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000708542.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.2 977, chemin Cherrier – Clôture

Monsieur Bernaquez explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par Eric Wessely,
appuyé par Jean-Guy Charbonneau

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour l'installation d'une clôture de bois de 1,20 mètre de hauteur en marge avant au 977, chemin Cherrier, tel que le dessin présenté à la demande de permis 3000709897.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.3 46, place Maxime – Maison

Messieurs Normand Théorêt et Maxime Théorêt, sont présents afin d'expliquer le projet de construction d'une résidence unifamiliale et répondre aux questions des membres du comité.

Il est proposé par Marcel Boileau,
appuyé par Guy Perron

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour la construction d'une résidence unifamiliale au 46, place Maxime, selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000709907 :

- Toiture : BP Everest – Lune de miel
- Pierre : Permacon – Nuancé beige Coventry
- Permacon – Nuancé beige Berkely
- Acrylique : Adex – W-112-7E (Farine blanche)
- Portes & fenêtres : Blanc
- Soffites & fascias : Blanc

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.4 360, chemin Cherrier – Enseignes sur mur

Madame Cournoyer explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par Eric Wessely,
appuyé par Jacques Legault

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour l'installation de deux enseignes sur mur et éclairées au 360, chemin Cherrier pour le commerce «Les Dépanneurs Boni-Soir», telles que présentées à la demande de permis 3000709949.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.5 1687, chemin du Bord-du-Lac – Maison

Le point 3.5 est retiré de l'ordre du jour. Le projet sera retravaillé à la demande du Comité d'étude des demandes de démolition. Une nouvelle demande sera présentée au Comité consultatif d'urbanisme à une prochaine réunion.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.6 1112, rue Bellevue – Maison

Monsieur Lalita Singh et monsieur Sanjeev Sherma sont présents afin d'expliquer le projet de construction d'une résidence unifamiliale et répondre aux questions des membres du comité.

Il est proposé par Jean-Guy Charbonneau,
appuyé par Marcel Boileau

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour la construction d'une résidence unifamiliale au 1112, rue Bellevue, selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000712150 :

- Toiture : Iko – Noir double
- Pierre : Permacon – Nuancé gris Lennox
- Brique : Permacon – Nuancé gris Lennox
- Portes & fenêtres : Gentek – Noir
- Soffites & fascias : Gentek – Noir

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.7 230, croissant Joncaire – Agrandissement

Madame Dominique Proulx et monsieur Jean-François Letarte, propriétaires, sont présents afin d'expliquer leur projet d'agrandissement et répondre aux questions des membres du comité.

Il est proposé par Jean-Guy Charbonneau,
appuyé par Glenn Ikin

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour l'agrandissement d'une résidence au 230, croissant Joncaire, selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000711973 :

- Revêtement ext. : Bois torréfié (cèdre) – Walnut
- Revêtement ext. : Techo-Bloc fini meulé – Charbon
- Revêtement ext. : Déclin de planche de fibrociment – Couleur gris fer
- Portes & fenêtres : Noir anodisé
- Mur-rideau : Noir anodisé
- Soffites & fascias : Gris ardoise

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.8 200, rue Fers-de-Lys – Changement au parement extérieur

Madame Cournoyer explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par Guy Perron,
appuyé par Jean-Guy Charbonneau.

QUE suite à sa recommandation du 21 mai 2013, le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter les modifications apportées au P.I.I.A. pour la construction d'une résidence unifamiliale au 200, rue Fers-de-Lys, soit la couleur des éléments suivants, selon les documents présentés :

- Toiture : BP Mystique – Chêne
- Pierre : Shadow arriscraft – Jasper
- Brique : Arriscraft – Havana
- Canexel (façade): Sierra
- Canexel (autres cotés) : Kaki
- Portes & fenêtres : Gentek – Brun commercial
- Soffites & fascias : Gentek – Beige antique
- Persienne : Noir
- Rampe : Blanc

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4) P.I.I.A. (secteur de Sainte-Geneviève)

4.1 15 043, boul. Gouin O. – Agrandissement

Monsieur Ali Kazzaz, propriétaire, est présent afin d'expliquer leur projet d'agrandissement et répondre aux questions des membres du comité.

Considérant que le projet sera modifié de manière à favoriser la symétrie des ouvertures au deuxième étage sur la façade arrière du bâtiment.

Il est proposé par Guy Perron,
appuyé par Eric Wessely

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour l'agrandissement d'une résidence au 15 043, boul. Gouin O., selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000709678 :

- Toiture : Tel que l'existant
- Brique : Hanson – Ashgrove blend
- Canexel : Ridgewood D-5 – Sable
- Portes & fenêtres : Blanc
- Soffites & fascias : Blanc

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.2 1 à 28, rue de la Plage-Riviera – Rénovations extérieures

Madame Jacqueline Gagné, administratrice, est présente afin d'expliquer le projet de rénovations extérieures et répondre aux membres du comité.

Il est proposé par Guy Perron
appuyé par Jacques Legault

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour les rénovations extérieures des résidences du 1 à 28, rue de la Plage-Riviera, plus précisément le changement des portes extérieures, selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000711955 :

- Porte pleine avec verre satiné : Dark drift

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.3 15 746, boul. Gouin O. – Restauration de la terrasse

Madame Cournoyer explique la demande et les membres du comité en discutent.

Considérant que le projet sera modifié de manière à ce que le garde-corps soit reproduit tel que l'origine.

Considérant que le bois utilisé pour la confection du plancher doit avoir une épaisseur minimale de 5/4 de pouce.

Il est proposé par Marcel Boileau,
appuyé par Eric Wessely

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour la restauration de la terrasse avant de la propriété au 15 746, boul. Gouin O., selon les plans et l'agencement présentés à la demande de permis 3000712030 :

- Garde-Corps : Bois traité – Blanc
- Plancher : Bois traité – Gris

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5) VARIA

Aucun point au varia.

6) PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée du comité consultatif d'urbanisme aura lieu le lundi, 16 septembre 2013.

7) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Marcel Boileau,
appuyé par Eric Wessely

QUE l'assemblée soit levée et l'assemblée est levée à 23h15.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

François Robert
Président

Sophie Cournoyer
Secrétaire